

L'enquête publique

Sous l'autorité d'un commissaire enquêteur nommé par le préfet, une enquête publique a été organisée du jeudi 1^{er} décembre 2022 à 9 heures au lundi 16 janvier 2023 à 17 heures. A l'issue de cette enquête publique, la commission d'enquête a émis le 16 février 2022 un avis favorable avec réserves au projet. Après avis favorable du CODERST, le préfet de la Seine-Maritime a signé, le 19 juin 2023, l'arrêté préfectoral autorisant le début des travaux de la chatière. Publié le 19/07/2023 - Mis à jour le 8/11/2023

Cette enquête publique s'est déroulée sur le territoire des 10 communes suivantes sur les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure :

- Le Havre (76)
- La Poterie-Cap-d'Antifer (76)
- Saint-Jouin-Bruneval (76)
- Heuqueville (76)
- Cauville-sur-Mer (76)

- Octeville-sur-Mer (76)
- Sainte-Adresse (76)
- Gonfreville-L'Orcher (76)
- Saint-Vigor-d'Ymonville (76)
- Berville-sur-Mer (27)

Pendant toute la durée de cette enquête, les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête ont déposés dans les mairies de communes concernés :

- Le Havre (76)
- Octeville-sur-Mer (76)
- Gonfreville-L'Orcher (76)
- Saint-Vigor-d'Ymonville (76)
- Berville-sur-Mer (27)
- ainsi qu'au siège de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole au Havre

Mais aussi sur le [site de la chatière](#) ; ainsi que les sites Internet des préfectures de la [Seine-Maritime](#) et de l'[Eure](#). Le dossier, dans sa version numérique, est consultable dans les mairies des communes suivantes :

- La Poterie-Cap-d'Antifer (76)
- Saint-Jouin-Bruneval (76)
- Heuqueville (76)
- Cauville-sur-Mer (76)
- Sainte-Adresse (76)

Neuf permanences ont également été organisées afin de recevoir les observations du public entre le 1^{er} décembre 2022 et le 16 janvier 2023 :

- **jeudi 1^{er} décembre 2022** de 9h00 à 12h00 à la mairie du Havre,
- **samedi 10 décembre 2022** de 9h00 à 12h00 à la mairie du Havre,
- **jeudi 15 décembre 2022** de 9h00 à 12h00 à la mairie de Octeville-sur-Mer,
- **mercredi 21 décembre 2022** de 9h00 à 12h00 à la mairie du Havre,
- **mercredi 28 décembre 2022** de 13h30 à 16h30 à la mairie de Gonfreville-l'Orcher,
- **mardi 3 janvier 2023** de 14h00 à 17h00 à la mairie de Saint-Victor-d'Ymonville,
- **lundi 9 janvier 2023** de 14h00 à 17h00 à la mairie de Berville-sur-Mer,
- **jeudi 12 janvier 2023** de 14h00 à 17h00 à la mairie du Havre,
- **lundi 16 janvier 2023** de 14h00 à 17h00 à la mairie du Havre.

Le dossier complet présenté à l'enquête publique est encore consultable [ici](#) [lien en cours].

L'avis de la commission d'enquête, favorable avec réserves, et les réponses que le maître d'ouvrage a apporté aux observations sont consultables [ici](#).



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00